

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

La population juive en Autriche

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 127-131

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__127_0

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA POPULATION JUIVE EN AUTRICHE (1).

D'après un travail qui nous a été communiqué par M. Adolphe Schimmer, secrétaire royal de la Statistique autrichienne, la population juive de l'Autriche proprement dite a suivi la progression suivante :

1830	355,695
1834	355,234
1837	373,833
1840	393,955
1843	416,628
1846	448,123
1850	476,423
1857	620,896
1869	820,200

Il en résulte que, de 1830 à 1869, cette population s'est accrue *annuellement* de 3.35 p. 100, savoir : de 1.70 p. 100 de 1830 à 1850 et de 3.80 p. 100 de 1850 à 1869.

Cet accroissement des juifs est tout à fait extraordinaire quand on le compare à l'accroissement de la population totale du pays aux mêmes époques. — Cette dernière s'est en effet accrue de 1830 à 1850 de 0.62 p. 100, et de 1850 à 1869 de 0.81, soit pour la période entière de 0.76; mais cet accroissement est purement fictif. Il est certain d'abord que les premiers recensements ont offert de nombreuses lacunes, parce que les juifs, qui craignaient, en se faisant connaître, de tomber sous le coup de la conscription militaire, ont cherché par tous les moyens à y échapper. Des plaintes nombreuses se sont élevées à cet égard, principalement en Galicie. On sait d'ailleurs avec quelle facilité les juifs, dont le commerce forme la principale occupation, se déplacent de pays à pays, ou dans l'intérieur d'un même pays.

La proportion des juifs à la population générale est très-variable suivant les provinces.

Le tableau suivant indique ces différences.

Habitants pour 1 israélite.

Galicie	9	Istrie	123
Bukowine	11	Haute Autriche	1,060
Vienne	15	Illyrie	1,541
Basse Autriche (entière)	38	Dalmatie	1,900
Moravie	47	Tyrol	2,490
Bohême	57	Salzbourg	3,441
Silésie	84	Carinthie	15,291
Basse Autriche (Viennes non compris). 116		Carniole	21,058

(1) *Statistik des Judenthums*, Wien 1873.

En ce qui concerne les provinces non autrichiennes de l'empire, on constate que la proportion des juifs est :

Hongrie	1 sur 22 habitants.
Transylvanie	— 91 —
Croatie-Slavonie	— 116 —
Confins militaires	— 519 —
La Hongrie en général	— 27 —

En résumé, pour toute la monarchie austro-hongroise, on compte 1 israélite sur 26 habitants.

Il est intéressant de comparer ces résultats à ceux que fournissent, d'après les recensements les plus récents, la plus grande partie des États civilisés.

Habitants pour 1 israélite.

Pologne russe	7	États-Unis	324
Roumanie	19	Suisse	382
Hambourg	23	Danemark	416
Hesse	34	Grèce	486
Russie d'Europe	35	Écosse	560
Alsace-Lorraine	36	Angleterre	582
Hollande	53	France	785
Bade	57	Serbie	837
Prusse	79	Italie	877
L'empire allemand	82	Saxe	1,216
Bavière	98	Belgique	2,544
Turquie d'Europe (sans les pays tribulaires)	150	Espagne	2,806
Wurtemberg	156	Suède	3,646
Mecklembourg-Schwerin	182	Irlande	20,941
		Norwége	69,665

On voit qu'il n'y a que la Pologne, la Roumanie et la ville de Hambourg où la proportion des israélites dépasse celle de l'empire austro-hongrois. — L'empire allemand se trouve sur la même ligne que la Silésie autrichienne. — Si l'on considère l'ensemble de l'Europe, on remarque que la population juive augmente d'intensité de l'ouest à l'est. — Elle augmente aussi, quoique dans une moindre proportion, du sud au nord, mais ce mouvement s'arrête aux côtes de la mer du Nord et de la Baltique.

Au point de vue biostatique, la population juive de l'Autriche présente des particularités remarquables, qu'elle tient de sa race sans doute, et qui indiquent une puissance de vitalité bien plus considérable que celle des populations chrétiennes (1).

(1) M. Hoffmann (Berlin, 1843-1847) attribue la grande fécondité des israélites à la précocité de leurs mariages; il reconnaît aussi qu'ils ont le moins d'enfants naturels, et qu'ils sont soumis à une moindre mortalité. — Le Dr de Neufville (Francfort, 1855) fixe la durée de la vie moyenne des juifs à 48 ans 9 mois, tandis que celle des chrétiens ne serait que de 36 ans 11 mois. Les juifs atteignent 60 ans dans la proportion de 44 p. 100 et les chrétiens de 25 seulement. Dans l'enfance, de 0 à 5 ans, la mortalité des juifs est de 12.9 p. 100 et celle des chrétiens de 24.1. — J. Hain (Vienne, 1852) a constaté également la faible mortalité des juifs. — M. Glatter (Westlar, 1856) trouve, en étudiant une période de 23 ans, que chez les juifs il y a moins de mariages, moins d'enfants naturels, plus de garçons dans les naissances, une mortalité moindre et une vie moyenne plus élevée. Dans sa statistique de Vienne (1865-1869) il confirme ces résultats, mais avec une certaine atténuation. — J. Korosi, dans son excellent livre (Pesth, 1871), constate que dans cette capitale ce sont les juifs qui comptent le plus d'enfants par mariage. Ils comptent également plus d'enfants au-dessous de 14 ans: 33.08 p. 100 contre 9.84, et plus de vieillards au-dessus de 60 ans: 4.02 contre 3.28. — M. Ch. Boudin (*Traité de géographie et de statistique médicale*, Paris, 1871, p. 137 à 140) a trouvé pour l'Algérie des différences encore plus remarquables. Par 1000 individus

Voici quels sont, pour l'Autriche proprement dite, les résultats moyens des années 1861 à 1870 :

	Israélites.	Autres confessions.
Mariages	2,280	168,511
Naissances	22,978	752,137
Décès de 0 à 5 ans	9,286	281,836
Total des décès	17,568	584,953

Ces chiffres assurent aux juifs une supériorité incontestable sur les autres confessions. Ainsi leurs naissances dépassent les décès de 30.8 p. 100, tandis que dans le reste du pays l'excédant n'est que de 28.6. — Quant à la fécondité générale, elle est pour les juifs de 10.1, tandis qu'elle n'est pour les autres, pour 100 habitants, que de 4.5; la fécondité des juifs serait donc deux fois plus grande.

De même la mortalité des juifs n'est que de 2.14, tandis qu'elle dépasse 3.25 p. 100 dans la population générale.

Toutefois les juifs paraissent perdre plus d'enfants, car le rapport des décès des cinq premières années au total est de 52.9 contre 48.1 pour les autres confessions. Mais pour apprécier la mortalité vraie, il eût été nécessaire de rapporter les décès du bas âge à la population correspondante.

Les 2,273 mariages de juifs pour lesquels ce détail a été établi et les 168,511 appartenant aux autres cultes se subdivisent ainsi, suivant l'âge des époux :

	ISRAËLITES.		AUTRES CONFESIONS.	
	Nombre absolu.	Rapport p. 100.	Nombre absolu.	Rapport p. 100.
Hommes au-dessous de 24 ans	779	34.3	29,702	17.6
— de 24 à 30 ans	779	34.3	64,069	38
— de 30 à 40 ans	395	17.4	49,186	29.2
— de 40 à 50 ans	169	7.4	16,170	9.6
— de 50 à 60 ans	103	4.5	6,774	4.0
— au-dessus de 60 ans	48	2.1	2,610	1.6
Femmes au-dessous de 20 ans	535	23.5	25,545	15.1
— de 20 à 24 ans	779	34.3	43,754	26.0
— de 24 à 30 ans	549	24.2	53,232	31.6
— de 30 à 40 ans	223	9.8	32,932	19.5
— de 40 à 50 ans	124	5.4	10,549	6.2
— au-dessus de 50 ans	63	2.8	2,499	1.6

On voit que les juifs se marient beaucoup plus tôt que les chrétiens. — Jusqu'à 24 ans la proportion des mariés juifs est de 34.3 au lieu de 17.6, c'est-à-dire plus que double, et la même supériorité se manifeste dans l'autre sexe; ce qui contribue à expliquer la grande fécondité de cette race.

la mortalité des Européens, pendant la période 1844-1849, a été de 58, tandis que celle des israélites n'a été que de 34. Cet auteur établit que l'accroissement annuel de la population juive est :

En Hollande de	1.4
En Prusse de	1.8
Dans le Palatinat de	2.2
En Suisse de	3.1
En Belgique de	4.1
En Algérie de	5.3

accroissements bien supérieurs à ceux que fournit la population chrétienne de ces pays.

Par état civil, les mariages se classent comme il suit :

Mariages.	Israélites.		Autres confessions.	
Garçons et filles	1,934	85.1	128,375	76.2
Garçons et veuves	46	2.0	10,445	6.2
Veufs et filles	185	8.1	22,141	13.1
Veufs et veuves.	108	4.8	7,549	4.5

On conclut de ces rapports que les mariages en secondes noces sont beaucoup plus rares chez les israélites. Ils comptent en effet 87.1 p. 100 de mariages de garçons, et 12.9 de veufs contre 82.4 et 17.6, et 93.2 mariages de filles et 6.8 de veuves contre 89.3 et 10.7. Toutefois, dans le judaïsme comme dans les autres confessions, les veuves se remarient dans une proportion qui équivaut à la moitié de celle des veufs.

Nous avons vu que, pour la période que nous étudions, le chiffre annuel des naissances s'est élevé pour les juifs à 22,978, et pour les autres confessions à 752,137. Ces naissances se subdivisent ainsi suivant le sexe et l'état civil :

		Israélites.	Autres confessions.
Sexe. . .	Garçons	12,923	387,247
	Filles	10,055	364,890
État civil	Enfants légitimes	20,057	641,369
	Enfants naturels	2,921	110,768

Dans les confessions diverses, le rapport des deux sexes à la naissance n'est que de 105.8 garçons pour 100 filles, c'est le rapport normal, tandis que les naissances juives sont au contraire de 128.5 garçons pour le même nombre de filles. C'est là un excédant tout à fait extraordinaire.

La proportion des enfants naturels est beaucoup moins marquée, quoiqu'elle soit encore à l'avantage des juifs. Ces derniers n'en comptent en effet que 12.7 p. 100, tandis que les autres confessions en comptent 14.7.

Il y a à cet égard un rapprochement curieux à établir suivant les diverses provinces de l'empire.

Enfants naturels pour 100 naissances.

	Israélites.	Autres cultes.
Basse Autriche.	3.5	30.9
Bohême	2.2	16.6
Moravie	1.9	13.7
Silésie	1.9	10.2
Galicie	13.9	8.7
Bukowine.	44.8	11.2

Ainsi pendant qu'en Galicie et en Bukowine, où les israélites sont extrêmement nombreux, la proportion de leurs enfants naturels est supérieure à celle des autres confessions, partout ailleurs c'est le fait opposé qui se produit, avec de grandes différences en leur faveur.

Les mêmes différences se produisent lorsqu'on considère le rapport des décès de 0 à 5 ans au total. Nous avons vu plus haut que pour les juifs ce rapport est de 52.9, tandis qu'il n'est que de 48.1 pour les autres religions.

Ce rapport est beaucoup plus élevé dans les provinces où la population juive est considérable.

Décès de 0 à 5 ans pour 100 décès.

Basse Autriche.	46.9	Silésie	51.3
Bohême.	40.3	Galicie	55.3
Moravie.	44.2	Bukowine.	55.4

Pour les cinq dernières provinces (le tableau suivant ne comprend pas la basse Autriche), les décès ont été classés par religion, par sexe et par âge.

AGES.	ISRAËLITES.				AUTRES CULTES.			
	Décès.		Rapport p. 1000.		Décès.		Rapport p. 1000.	
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.
De 0 à 1 an . . .	3,178	2,451	384	337	71,906	57,999	369	316
De 1 à 5 ans . . .	1,525	1,215	185	167	31,992	31,026	164	169
De 5 à 10 ans. . .	388	316	47	43	7,704	7,532	39	41
De 10 à 20 ans . .	357	326	43	45	6,685	6,898	34	38
De 20 à 40 ans . .	704	911	85	125	18,699	20,483	96	111
De 40 à 60 ans . .	993	971	120	133	27,466	27,102	141	147
Au-dessus de 60 ans.	1,122	1,091	136	150	30,704	32,643	157	178
Total.	8,267	7,281	1,000	1,000	195,156	183,683	1,000	1,000

Ce tableau confirme la plus grande proportion de décès des juifs pendant les premières années. Mais à partir de 20 ans pour les hommes et de 40 pour les femmes, la proportion des décès est bien plus élevée dans le reste de la population.

Si l'on considère les provinces, on remarque que la plus grande mortalité appartient à la Galicie et à la Bukowine, où cette population est très-pauvre et très-agglomérée. La mortalité est au contraire très-faible en Bohême et en Moravie; où les israélites sont généralement aisés et même riches.

On peut conclure de tous ces faits que les israélites constituent, au point de vue biologique, une race privilégiée, mais ces privilèges tiennent autant à leur race qu'à leur condition sociale, et au bien-être relatif qu'ils doivent à leur travail.

T. LOUA.